

Lettre du représentant Guiot, en mission près de l'armée du Nord, qui annonce les dons patriotiques de la compagnie des canonniers du Panthéon attachée à l'artillerie à Lille, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794)

Florent Guiot

Citer ce document / Cite this document :

Guiot Florent. Lettre du représentant Guiot, en mission près de l'armée du Nord, qui annonce les dons patriotiques de la compagnie des canonniers du Panthéon attachée à l'artillerie à Lille, lors de la séance du 21 germinal an II (10 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 404;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29426_t1_0404_0000_1

Fichier pdf généré le 01/02/2023

[Lille, 10 germ. II] (1).

« Citoyens collègues,

Je vous adresse un don civique de 200 liv. que la compagnie de canonniers du Panthéon, attachée au parc d'artillerie de la place de Lille, m'a chargé de déposer sur l'autel de la patrie. Elle renonce généreusement à l'usage de la viande pendant une décade et demie. Toute l'armée du Nord se dispute l'honneur de faire ce dernier genre de sacrifice à la république, et je serai forcé de mettre des bornes à son dévouement. Quoi qu'en disent les gazetiers de Bruxelles et les agitateurs de l'intérieur, nous avons encore des ressources immenses, et je vous promets que l'armée du Nord ne manquera pas un seul instant de subsistances. J'ai visité tous les camps et cantonnements qui sont à plusieurs lieues de Lille. Je n'essayerai pas de vous peindre le courage, le patriotisme et l'enthousiasme révolutionnaire qui animent tous les braves défenseurs de la patrie, et l'émulation qui règne parmi les volontaires de la première réquisition, pour combattre encore avec plus de succès les satellites des despotes. Avec une armée aussi bien disposée à la victoire on n'a pas besoin de compter les ennemis de la liberté; il suffit de lui donner le signal du combat.

« La Convention nationale a rappelé aux Français que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour. Le comité révolutionnaire de la commune de Lille met en pratique cette maxime à l'égard de ces hommes méprisables qui, par des banqueroutes frauduleuses, s'enrichissent aux dépens de leurs créanciers. Il les loge dans une des maisons d'arrêt de la commune, et, quelques jours après, toutes leurs dettes sont acquittées jusqu'au dernier sou. Bien plus, il se trouve aujourd'hui, dans les Affiches de Lille, de fréquentes invitations, de la part des hommes de la même espèce, à tous leurs créanciers de représenter leurs titres pour être payés.

« Je pense que cette recette du comité révolutionnaire mérite d'être connue, et qu'on en userait avec succès dans toutes nos places commerciales. L'homme qui manque de probité mérite tout au moins d'être traité comme suspect dans un gouvernement qui ne repose que sur la morale et les vertus.

« Salut et fraternité.

« Signé FLORENT GUYOT.

« P. S. — Je n'ai pas encore vu dans le Bulletin qu'il y fût fait mention de plusieurs dons civiques que j'ai adressés à la Convention nationale dans la décade dernière. »

27

La société populaire de Machecoul fait passer à la Convention nationale l'extrait du registre de ses délibérations, concernant la fête funèbre qui a eu lieu, en cette commune, le 10 germinal, en l'honneur des martyrs de la

(1) *Mon.*, XX, 182; *M.U.*, XXXVIII, 382. Reproduit dans AULARD, *Recueil des Actes...*, XII, 289 d'après les *Arch. de la Guerre*.

liberté immolés par les brigands de la Vendée, et dont détail suit.

Le cortège s'est d'abord rendu dans la cour de l'ancien château, sur une fosse où reposent plus de trois cent patriotes immolés à la barbarie sacerdotale et nobiliaire. On y avoit élevé un lit de gazon; les républicaines ont déposé des couronnes de chêne et de peuplier sur les tombeaux de leurs pères, de leurs époux et de leurs frères. Le président de la société populaire y a placé les inscriptions suivantes :

« Citoyens, allez dire à la République que nous sommes morts pour ses saintes lois ». Le despotisme, le fanatisme, vous ont immolés; mais la vérité et la raison triompheront du despotisme et du fanatisme. Il est un trait dont le récit ne pourra qu'accroître l'horreur des républicains pour ces monstres qui se disoient les ministres du dieu de paix: il se trouve consigné dans le procès-verbal de la société de Machecoul.

Un enfant de seize ans, assassiné et laissé au nombre des morts, se relève au bout de quelques heures; on le voit: les assassins courent chez un prêtre; le monstre vient, dépêche une prétendue absolution, et ordonne froidement que l'on achève.

Le cortège s'est ensuite transporté dans l'enceinte du ci-devant calvaire, sur les cendres de trois cent autres patriotes égorgés à la même époque. Là reposent celles de Bouchaux: il répondit à ses bourreaux, qui lui promettoient la vie s'il crioit *vive le roi* et s'unissoit à eux: « Non, monstres! non, j'ai juré de vivre libre! J'abhorre votre fantôme de roi; j'abhorre les fanatiques, les imposteurs et leurs vils satellites. Je suis fidèle à mon serment: disposez de mon corps, mais mon âme est indépendante; *vive la République!* »

Ici sont des pères de familles, des tendres époux, des magistrats vertueux dans lesquels l'amour de la liberté fut toujours inséparable de la philanthropie qu'il inspire. Leur vie toute entière avoit été consacrée à la patrie, leur dernier vœu fut pour le triomphe de la République. Couverts de blessures cruelles, Garreau-Cormier, Fleuri et autres criaient, dans le temps où les brigands rompoient leurs os à coup de masse, après avoir déchiré leurs corps à coups de piques... « Frappez donc sur nos têtes et délivrez-nous enfin du tourment de vous voir. »

Cavisez, malade et déjà mutilé, disoit aux assassins d'une voix que soutenoit et renforçoit le patriotisme :

« Tyrans, dans votre orgueil insensé vous vous flattez de la victoire, vous en abusez... Redoutez le jour terrible des vengeances qui s'approche. L'univers se soulève au récit de vos forfaits: la République entière s'arme contre vous et va punir le plus horrible des brigandages. »

La Convention nationale a entendu ce récit avec la plus vive sensibilité: elle décrète la mention honorable au procès-verbal, l'insertion au bulletin, et le renvoi au comité d'instruction publique pour être inséré dans le recueil des actions héroïques des républicains français.